CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9144** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/1985

Raison sociale : SARL MIDI CHARPENTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/03/2026

Capital : 75 000

LE PUITS ARMAND
AUBERGE NEUVE
13124 PEYPIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 01 85 B 1184

Siret : 333 798 643 00024

Téléphone : 04 42 04 60 62 **Fax :**

Portable : 06 10 02 11 48

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 27315

Responsabilité légale :
POTHIER JEAN JACQUES PRÉSIDENT / POTHIER CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001 405407

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001 405407

Site Internet : http://www.midi-charpentes.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : midi-charpentes@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 626 741 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	6	07/02/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	13/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		13/02/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		13/02/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 10:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.